



La politique de la  
vieillesse est un  
thème transversal,  
dont il n'existe pas  
à ce jour de vue  
d'ensemble.

Illustrations : mäd

# Forum Politique de la vieillesse : aperçu des politiques cantonales de la vieillesse

Dans l'optique de mieux faire connaître la politique de la vieillesse menée par les cantons et de faire progresser l'état des connaissances dans ce domaine, GERONTOLOGIE CH, Pro Senectute Suisse et CURAVIVA ont lancé ensemble la plateforme Forum Politique de la vieillesse.

Texte : Alina Bühler, Simon Stocker

La politique de la vieillesse est devenue un enjeu brûlant, alors que l'évolution démographique requiert des mesures sur le terrain politique et au niveau de la sécurité sociale. Mais comme la politique de la vieillesse est un thème transversal, les informations en la matière sont souvent dispersées et donc difficiles d'accès. Il n'existait pas à ce jour de véritable vue d'ensemble.

La plateforme Forum Politique de la vieillesse comble ce vide, en proposant des informations complètes sur les bases stratégiques comme sur les lois et concepts existants. Chacun·e peut s'y faire facilement une bonne idée de la politique de la vieillesse, grâce aux divers thèmes ou champs d'action abordés. Par ailleurs, un choix d'indicateurs permet d'établir des comparaisons entre cantons ou

avec la moyenne suisse. « Cette plateforme montre bien dans quel contexte cantonal s'inscrivent nos prestations destinées aux personnes âgées, et la liberté d'action dont nous disposons », explique Anna Jörger, collaboratrice scientifique de CURAVIVA.

#### Accent sur les échanges et la recherche

En Suisse, la politique de la vieil-

lesse est menée à tous les niveaux politiques. Le modèle fédéral et le principe de subsidiarité y jouent un rôle de premier plan. Aussi la présente plateforme entend-elle faciliter les échanges entre les divers protagonistes, générer de nouvelles idées et encourager les travaux de recherche. En misant résolument sur la transparence et en déployant une activité de coordination systématique des connaissances, la plateforme souhaite encore participer activement au développement de la politique de la vieillesse en Suisse.

« Nous avons l'intime conviction que le Forum Politique de la vieillesse sera une ressource précieuse pour le développement de la politique du troisième âge », confirme Alexander Widmer,

membre de la direction de Pro Senectute Suisse. L'initiative commune de GERONTOLOGIE CH, de Pro Senectute Suisse et de CURAVIVA est donc bien davantage qu'une simple plateforme de connaissances.

La politique de la vieillesse va continuer à gagner en importance dans les années à venir. Une telle dynamique est d'ores et déjà perceptible. « Notre Forum n'en est qu'à ses débuts. La plateforme va continuer à se développer, en rassemblant toujours plus de connaissances et en lançant de nouvelles idées communes, grâce aux échanges entre les organisations membres », précise Simon Stocker, responsable du bureau d'appui Politique de la vieillesse de GERONTOLOGIE CH. ■



Pour en savoir plus :

[forum-politique-vieillesse.ch](http://forum-politique-vieillesse.ch)



Alina Bühler

Co-Responsable du bureau d'appui Politique vieillesse de GERONTOLOGIE CH.  
✉ [alina.buehler@gerontologie.ch](mailto:alina.buehler@gerontologie.ch)

Simon Stocker

Co-Responsable du bureau d'appui Politique vieillesse de GERONTOLOGIE CH.  
✉ [simon.stocker@gerontologie.ch](mailto:simon.stocker@gerontologie.ch)

## Aperçu des thèmes

Cette plateforme entend donner un aperçu des politiques cantonales de la vieillesse, pour faire toute la transparence en la matière. Elle comporte quatre rubriques, avec la politique de la vieillesse en général, des fiches d'information sur les cantons, des indicateurs et enfin des thèmes propres aux cantons concernés.

#### Politique de la vieillesse

La notion de politique de la vieillesse est très vaste. Elle désigne principalement les mesures étatiques (contenus, processus et structures) prises aux niveaux fédéral, cantonal et communal et qui ont une influence sur les conditions de vie de la population âgée. Cette rubrique décrit les

tâches respectives de la Confédération, des cantons, des communes, des organisations à but non lucratif ainsi que des hautes écoles.

#### Fiche d'information sur les cantons

Les cantons disposent de nombreuses possibilités pour concevoir et piloter chacun sa politique de la vieillesse. Les services compétents, les bases légales et les instruments de la politique de la vieillesse sont indiqués dans cette rubrique pour chaque canton.

#### Indicateurs

Les indicateurs sélectionnés donnent une vue d'ensemble de la situation et signalent des évolutions possibles, soit les axes de développement de la politique can-

tonale de la vieillesse. Par ailleurs, ils permettent d'établir des comparaisons entre cantons ou avec la moyenne suisse. Il existe à ce jour des indicateurs pour la population, la santé et l'habitat.

#### Thèmes

En raison de la fonction transversale de la politique de la vieillesse, les cantons sont confrontés à de nombreux thèmes. L'éventail de leurs activités en matière de politique de la vieillesse est par conséquent très large, tout comme les champs abordés. Cette rubrique passe en revue les thèmes traités (interventions politiques, coopération, participation, information, soutien aux communes, soins intégrés).